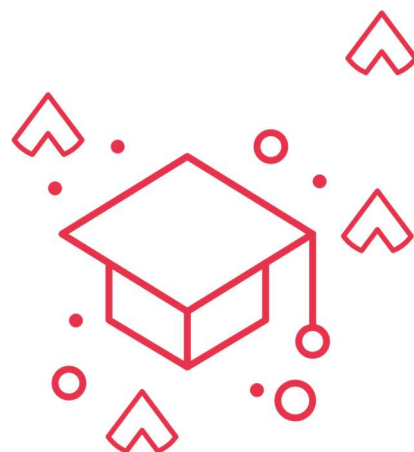




Chambéry, le mardi 26 mai 2026

[Communiqué de presse]

L'USMB s'exprime sur le projet de décret relatif aux droits d'inscription différenciés

Le conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc (USMB) a voté le 19 mai 2026 une motion suite à la publication du *Décret n° 2026-385 du 19 mai 2026 relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers suivant une formation dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, publié au JO du 20 mai 2026*, et au plan « Choose France for Higher Education », annoncé lundi 20 avril 2026, par le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace, succédant au dispositif « Bienvenue en France », instauré en 2019.

L'USMB exprime son inquiétude au sujet de ce décret.

Motion adoptée au CA de l'USMB du 19 mai 2026

“ Le lundi 20 avril 2026, le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace, a dévoilé le plan « Choose France for Higher Education », faisant suite au dispositif « Bienvenue en France » instauré en 2019.

L'Université Savoie Mont Blanc s'inquiète de ce projet de décret sur les droits d'inscription différenciés. Ce texte prévoit un encadrement renforcé des exonérations accordées aux étudiants internationaux hors Union européenne, tandis que les frais d'inscription pourraient atteindre 2 895€ en licence et 3 941€ en master.

Le plan « Bienvenue en France » de 2019 ouvrait déjà la possibilité aux universités d'instaurer ces frais différenciés. Notre université avait alors fait le choix de ne pas y recourir refusant de renoncer à la vision d'une université émancipatrice ouverte sur le monde en faisant reposer sur les étudiantes et étudiants étrangers le poids

d'un désengagement de l'État et ce, malgré les difficultés financières structurelles qu'elle traverse.

Cette nouvelle mesure remet en cause le principe d'accessibilité de l'enseignement supérieur public français et ne saurait constituer une réponse durable à la crise budgétaire que connaissent de nombreuses universités, confrontées à un sous-financement chronique de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'USMB tient à rappeler que la France s'est historiquement construite autour d'une tradition d'ouverture et d'accueil à l'égard des étudiants internationaux. Cette politique constitue un élément essentiel de son identité académique et de son rayonnement intellectuel. Elle s'inscrit pleinement dans les missions de service public de l'enseignement supérieur, qui visent à garantir un accès large au savoir, indépendamment de l'origine géographique des étudiants.

Les étudiants internationaux hors Union européenne contribuent de manière significative à la richesse économique, sociale et culturelle des territoires. Au-delà de leur apport direct à la vie locale, logement, consommation, dynamisme des campus, ils participent à la vitalité des échanges académiques, à la diversité des points de vue et à l'enrichissement des formations. Cette diversité constitue un levier essentiel pour la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Par ailleurs, l'accueil des étudiants internationaux participe directement au rayonnement international de la France ainsi qu'à la consolidation des liens avec des partenaires étrangers, qu'ils soient institutionnels, scientifiques ou économiques.

Au nom du droit à l'éducation pour toutes et tous, et pour l'avenir de l'Université Savoie Mont Blanc, les membres du conseil d'administration de l'USMB réunis ce jour s'inquiètent du plan « Choose France for Higher Education » tel qu'il est présenté, de tout durcissement des règles d'exonération des frais d'inscription et de toute mesure visant à généraliser des frais d'inscription différenciés à l'encontre des étudiantes et étudiants internationaux non européens.

L'USMB alerte également sur l'absence de réponse structurelle apportée aux difficultés budgétaires des universités françaises et appelle à une politique ambitieuse en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'attractivité internationale de la France."

Une application précipitée, source d'iniquité

Par ailleurs, les conditions envisagées pour la mise en œuvre de cette mesure soulèvent de fortes interrogations. Son application dès la rentrée 2026 apparaît particulièrement complexe sur le plan administratif. Elle interviendrait alors même

que de nombreux étudiants internationaux ont déjà engagé leurs démarches d'inscription sur la base d'informations et de règles différentes.

Modifier les conditions d'accès en cours de processus créerait une situation d'incompréhension et d'iniquité pour les étudiants concernés.

L'université Savoie Mont Blanc - USMB

Avec près de 15 000 étudiantes et étudiants, une offre de formation riche et pluridisciplinaire et 18 laboratoires de recherche reconnus au plan international, l'USMB est un établissement à taille humaine qui conjugue excellence et proximité avec ses territoires, ainsi qu'une large ouverture sur l'Europe et le monde. Dans le classement de Shanghai pour la 8^e année consécutive grâce à l'excellence de sa recherche, elle se classe par ailleurs à la 5^e place des universités françaises pour la réussite de ses étudiants et se place ainsi parmi les meilleurs établissements publics d'enseignement supérieur en France (données l'Etudiant 2026). Sur ses trois campus, Annecy, Le Bourget-du-Lac et Jacob-Bellecombette, l'USMB offre des conditions d'études particulièrement attractives au cœur d'un environnement d'exception, entre lacs et montagnes.

Contact presse

Céline Lestievent | chargée des relations presse

direction.communication@univ-smb.fr



5^e
université française
pour la réussite étudiante

1^{re}
université française
pour les mobilités
sortantes Erasmus

**Au palmarès
des plus grands
classements
universitaires**
(Shanghai, THE, NTU,
CWUR, Leiden)

